

24 juillet 2017 – Communiqué de presse

SYNTEC ET SMABTP SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Une convention de partenariat entre SYNTEC et SMABTP a été signée le 5 juillet 2017 par la présidente Viviane Chaine-Ribeiro et le président Didier Ridoret.

Le 5 juillet 2017, la fédération SYNTEC, représentée par sa présidente Viviane Chaine-Ribeiro, et l'assureur SMABTP, représenté par son président Didier Ridoret, ont signé une convention de partenariat, fondé sur un dispositif inédit de protection de l'entreprise et de son dirigeant face aux multiples aléas judiciaires.

Face à la complexité et la constante évolution du droit du travail, SMABTP propose d'accompagner les entreprises adhérentes aux syndicats membres du SYNTEC en leur apportant expertise et conseil. Notamment, les deux partenaires mèneront des actions communes en régions adaptées aux besoins réels des entreprises.

« Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation que nous mettons en place au SYNTEC pour favoriser l'entrepreneuriat en assurant une couverture des risques sociaux (perte d'emploi...), juridiques et financiers adaptée aux nouvelles formes de travail (travailleurs non-salariés, auto-entrepreneurs, plateformes collaboratives,...) ». *Viviane Chaine-Ribeiro*

À propos de SYNTEC

Créée le 1^{er} janvier 1991, la Fédération SYNTEC regroupe les activités du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Événementiel. La Fédération SYNTEC est l'organisation patronale la plus représentative dans la Branche professionnelle qui recouvre plus de 80 000 entreprises, 910 000 salariés et 120 milliards d'euros de chiffre d'Affaires.

Cliquez dans ce lien : [@FSYNTEC](http://www.syntec.fr)

À propos de SMA

Avec un chiffre d'affaires assurances de 2,5 milliards d'euros et plus de 3 200 collaborateurs, le Groupe SMA assure, en France, pour l'ensemble de leurs besoins en assurance, plus de 200 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, leurs collaborateurs et leurs proches.

Le Groupe SMA est constitué de deux sociétés d'assurances mutuelles :

- **SMABTP** (spécialisée dans les assurances de responsabilité, de dommages aux biens et flottes auto pour le secteur du BTP),
- **SMAvie BTP** (spécialisée en assurances de personnes, assurances vie, épargne, retraite, prévoyance).

Ces deux mutuelles sont membres de la SGAM btp (Société de groupe d'assurances mutuelles du BTP).

Le Groupe comprend également 2 sociétés anonymes d'assurances détenues par les sociétés d'assurances mutuelles : d'une part, **SMA SA** (ex SAGENA) qui commercialise sous la marque **SMA assurances** les assurances dédiées aux artisans, aux entreprises et professionnels. **SMA SA** est également dédiée aux relations avec le courtage sous la marque **SMA Courtage** ; **SMAvie Courtage** est dédiée aux activités de courtage en assurance de personnes. D'autre part, **Protec BTP** commercialise l'assurance auto et multirisques habitation des particuliers. Trois filiales sont implantées à l'étranger : **Asefa** en Espagne, **Victoria Internacional** au Portugal et **SMA Belgium** en Belgique.

Cliquez dans ce lien : [@GroupeSMA](http://www.groupe-sma.fr)

Contact SMA

Marie-Suzanne Legouet
Tél. : +33 (0)1 40 59 76 32
marie-suzanne_legouet@groupe-sma.fr

Contact Fédération SYNTEC

Corine Alonso
Tél : +33 (0)1 44 30 49 63 / 06 98 80 24 95
corine.alonso@syntec.fr